



## ARRETE MUNICIPAL N°20251811

### **Objet : Restriction temporaire de circulation pour travaux de démontage et d'installation d'un ouvrage**

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers et la bonne exécution des travaux, Considérant que des opérations de démontage et de mise en place d'un nouveau mur sont prévues à proximité du jardin de Rose, situé environ au **n°30 de la route de Morville, 76780 La Haye**

#### **Il est arrêté ce qui suit :**

**Article 1** – La circulation piétonne et automobile est temporairement restreinte dans le périmètre concerné : Chemin rétréci avec limitation de vitesse 30Km/h, circulation alternée par panneaux et stationnement interdit dans l'emprise des travaux à compter de ce jour et pour une durée maximale de **trois (3) jours** soit du 18 au 21 novembre 2025.

**Article 2** – Les services municipaux et les entreprises mandatées sont autorisés à procéder aux aménagements indispensables pour garantir la sécurité et la fluidité des déplacements aux abords du chantier.

**Article 3** – Les usagers sont invités à emprunter les itinéraires de déviation signalés et à respecter les consignes affichées sur place.

**Article 4** – Le présent arrêté sera affiché en mairie et sur les panneaux d'information publique. Il sera également diffusé par les canaux de communication de la collectivité

Fait à La Haye, le 18 novembre 2025,

**M. Le Maire, Jean-Marc Gaillon**



MAIRIE DE LA HAYE - 30 RUE DE MORVILLE - 76780 LA HAYE

02 35 90 84 34  
[Http://www.la-haye.site](http://www.la-haye.site)  
mairie.la-haye@wanadoo.fr

COMMUNE DU PAYS DE BRAY  
  
PAYS DE BRAY